



INFOS

Aureille

N° 52 - mai 2011 - Bulletin d'information municipale - www.aureille.fr

➔ Jumelage Aureille/Carisio

Visite à Carisio

Une « délégation » d'Aureilloises et d'Aureillois - une vingtaine de personnes - s'est rendue à Carisio du 11 au 13 mars dernier, à l'occasion du carnaval.

C'était l'occasion pour nos élus, français et italiens, de faire le point et de discuter, avec l'association du Jumelage et la Famille Carisienne, de l'avenir du jumelage entre nos deux communes.

Rencontre positive en tous points, et chacun de nous est reparti avec cette envie de se revoir très bientôt, de resserrer plus que jamais ces liens qui nous unissent, de maintenir cette amitié belle et sincère. Et puis, quel plaisir de se retrouver autour de cette traditionnelle fagiolata !

Qui n'a pas connu cet instant de communion et de partage entre tous les habitants de Carisio ne peut comprendre pourquoi nous aimons tant ce village...

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a eu lieu le 3 février 2011 à la salle de réunion de La Bergerie, en présence de représentants de la Mairie, M. le Maire Régis Gatti, Jean-Michel Pertuit et Bernard Ronné, des membres du bureau, et de quelques adhérents. Les bilans moral et financier ont été présentés à l'assemblée avant de passer à l'élection du bureau, reconduit dans son intégralité.

Cours d'italien

Des cours d'italiens vont être mis en place à la rentrée de septembre. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Ghislaine Pertuit au 04.90.59.91.51

Journée de l'Europe

Le Club de Jumelage participe à la Journée de l'Europe des villes jumelées du département qui aura lieu au Puy-Ste-Réparate le Samedi 28 mai 2011, en présence de représentants du village de Carisio.



➔ Portes ouvertes

C'est à l'occasion de l'opération « Portes ouvertes » aux vestiaires de football que la convention de mise à disposition des locaux entre la commune, représentée par le Maire Régis Gatti, et l'association du Football Club Aureillois, représentée par son président Xavier Deleutre, a été paraphée (photo ci-contre). La municipalité avait convié pour l'évènement le Conseil Général, le District Rhône-Durance, l'architecte M. Pouzol, les entreprises, les anciens présidents du club, les présidents d'associations et invité la population à découvrir ces nouveaux locaux.

Une nouvelle ère s'ouvre ainsi pour l'association du foot qui va pouvoir désormais exercer son activité sportive dans les meilleures conditions.

Nota pour les amateurs du ballon rond et anciens joueurs du village : nous vous laissons imaginer le « choc culturel » subi par les joueurs et les dirigeants face au contraste entre le volume des anciens vestiaires et les nouveaux locaux...



De gauche à droite : Rémi Barras, secrétaire/trésorier du club, Xavier Deleutre, Président du FCA, Régis Gatti, Maire d'Aureille

Hommage à Laurent



En ce soir du 19 avril, la « grande famille » d'Aureille est réunie pour rendre un dernier hommage à Laurent. Toutes et tous, nous sommes là, famille et amis. Pas un ne manque, tous sont venus. Une foule considérable, pour un recueil silencieux.

Difficile encore aujourd'hui de trouver les mots justes pour écrire ce que chacun d'entre nous avons ressenti à l'annonce de la triste nouvelle. Laurent nous a quitté, a quitté ce village qu'il a tant aimé. Aureille est en deuil ; pire, il est orphelin. D'un père qui déjà nous manque, qui nous considérait, qui nous parlait à tous un peu comme à ses enfants, avec sagesse et sérénité.

Laurent était une « figure » du village, sans doute une des dernières. Il était malgré lui le porte-parole de la communauté. En nous racontant sa vie, comme il aimait à le faire, c'est toute la vie du village qui défilait devant nous ; c'est quatre-vingts ans d'histoire, faite de rires, de peines, de sueurs et de passion ; c'est tout l'amour qu'il portait à son village d'adoption et qui le lui rendait bien, lui, l'enfant du Piémont.

S'effacer devant la parole de Laurent n'était pas une marque de politesse ou de discrétion, non, c'était juste un plaisir. Plaisir de l'écouter, de revivre avec lui les milliers d'anecdotes archivées dans sa mémoire.

Qui n'a pas goûté à ce plaisir-là ne peut comprendre l'immense attachement que nous portions tous à Laurent.

Passion du taureau, plaisir de la chasse, travail de l'olivier, de l'amandier, souvenirs d'enfance, il était intarissable.

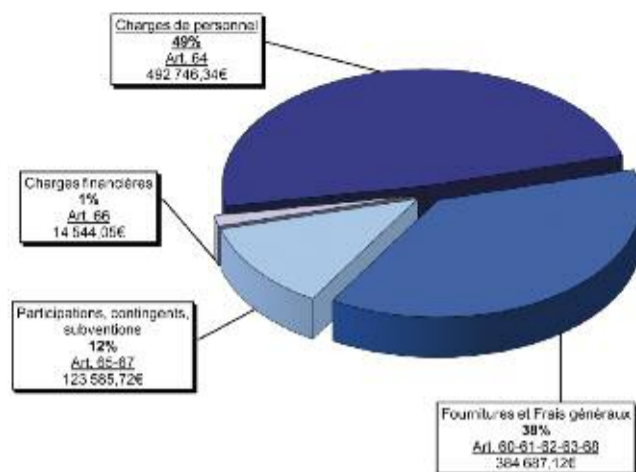
On aurait pu rester des heures à l'écouter, il aurait pu rester des heures à nous raconter.

Et que dire de son sourire taquin, de ce regard malicieux ? Rien. Juste garder son image, son visage, au plus profond de nous, pour nous rappeler à ces valeurs auxquelles il était viscéralement attaché : amitié et simplicité.

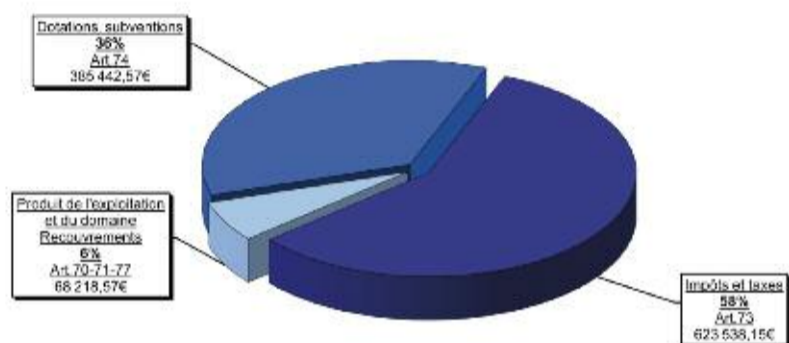
Ce soir, inévitablement, une page se tourne ; mais dieu que celle-ci est lourde à tourner...

Structure communale budgétaire : Comptes administratifs 2010

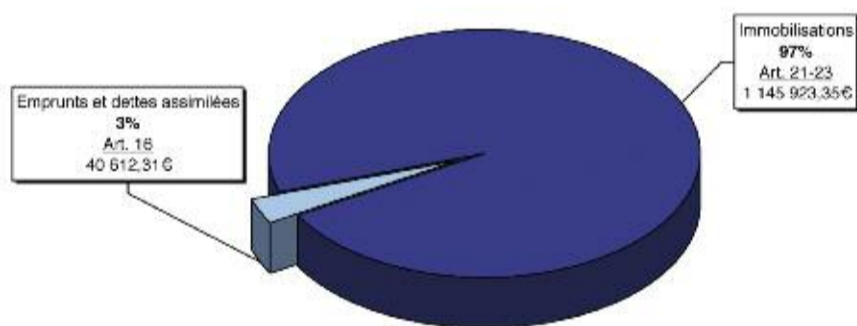
DEPENSES - Section de FONCTIONNEMENT (Réalisé: 1 015 563,23€ - Budgété: 1 030 595,00€)



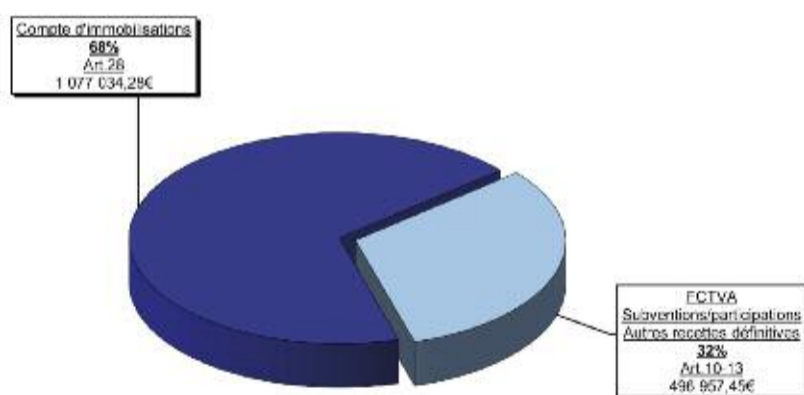
RECETTES - Section de FONCTIONNEMENT (Réalisé: 1 077 199,29€ - Budgété: 1 030 595,00€)



DEPENSES - Section d'INVESTISSEMENT (Réalisé: 1 186 535,66€ - Budgété: 1 401 432,50€)



RECETTES - Section d'INVESTISSEMENT (Réalisé: 1 573 991,73€ - Budgété: 1 401 432,50€)



Séance du Conseil Municipal du 21/12/10

- Budget 2010 de la Commune : *Décision Modificative n°4*
- Demande de subvention au Conseil Général au titre du FDADL année 2011 : *Acquisition de modules radio pour les compteurs d'eau*

Afin de pouvoir établir le relevé des compteurs d'eau à distance, il est nécessaire d'installer sur ces derniers des modules radio. Le projet a été chiffré et représente un investissement financier de 20 000 €HT. La commune sollicite le Département, dans le cadre du fonds départemental d'aide au développement local, au titre de l'année 2011, au taux de 60 % du montant total HT.

■ Service de l'Eau : Facturation des modules radio

Comme précisé ci-dessus, le service de l'Eau projette de s'équiper de modules radio pour relever les compteurs d'eau à distance. Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité, de facturer aux administrés pour l'ouverture d'un nouveau compteur d'eau : compteur et module radio ainsi que la pose par un technicien de la commune, au prix de 150€TTC, à compter du 1er janvier 2011. Ce montant évoluera en fonction du prix d'achat du matériel fourni.

■ Demande de subvention au Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local de l'année 2011 : *Acquisition de matériel informatique pour les services de la commune*

■ Contrat gaz avec GDF SUEZ pour les vestiaires de football

■ Convention avec Sud Rhône Environnement pour la collecte de journaux

Le Conseil Municipal valide la convention d'adhésion à ce programme, qui prendra effet au 1er janvier 2011.

Séance du Conseil Municipal du 02/02/11

- Travaux de proximité (année 2011) :

- Cheminement piétonnier de l'Avenue des Alpilles :

La commune envisage la réalisation d'un cheminement piétonnier sur l'Avenue des Alpilles. Le projet des travaux est estimé à la somme de 74 515 €HT. Une demande de subvention sera instruite pour une aide financière au taux de 80 % du montant total HT des travaux, auprès du Conseil Général.

- Remise en état de la Rue du Conseau et création du réseau pluvial :

La commune envisage la remise en état de la Rue du Conseau et la création du réseau pluvial. Le projet des travaux est estimé à la somme de 74 400 €HT.

- Réhabilitation du réseau d'eau potable de l'Avenue Mistral et mise aux normes des trottoirs :

La commune envisage de réhabiliter le réseau d'eau potable de l'Avenue Mistral et de mettre aux normes les trottoirs pour permettre l'accessibilité aux personnes handicapées. Le projet des travaux est estimé à la somme de 74 910 €HT.

- Réhabilitation du réseau d'eau potable, assainissement pluvial et revêtement pavé de la Rue de la Marmitonne et Rue des Pontins :

La commune envisage de réhabiliter le réseau d'eau potable, d'assainissement pluvial et le revêtement pavé dans la Rue de la Marmitonne et Rue des Pontins. Le projet des travaux est estimé à la somme de 74 990 €HT.

- Réhabilitation du réseau AEP de la place de la Fontaine à la Place de l'Horloge et mise aux normes des trottoirs :

La commune envisage de réhabiliter le réseau d'adduction d'eau potable de la place de la Fontaine à la place de l'Horloge ainsi que la mise aux normes des trottoirs. Le projet des travaux est estimé à la somme de 74 597,50 €HT.

■ Amendes de Police (année 2011) - Demande de subvention au Conseil Général : *Mise en sécurité du cheminement piétonnier de l'Avenue Saint-Roch*

Le Conseil Général subventionne les collectivités dans le cadre des amendes de police. La Direction Départementale de l'Équipement a établi une étude afin de mettre en sécurité la partie sud du village avec la réalisation d'un cheminement piétonnier sur l'avenue Saint-Roch. Le montant des travaux est estimé à la somme de 74 984 €HT.

■ Personnel Communal : *Création de deux postes d'adjoint technique de 2^e classe à temps complet*

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe à temps complet pour les services techniques, à compter du 1^{er} février 2011,

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe à temps complet pour le service de restauration scolaire, à compter du 19 février 2011.

- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe à temps non complet (28 heures hebdomadaires), à compter du 1^{er} février 2011

■ Personnel communal : *Renouvellement du contrat d'assurance du risque statutaire*

■ Acquisition de terrains : *Avenue de la Gare*

Le Conseil Municipal décide l'acquisition des terrains AC 121 longeant le lotissement « Le Castellans » et AC 191 longeant le lotissement « Le Peyregas ». Ces terrains appartiennent à Monsieur Louis ARLOT et jouxtent le CD 25B, Avenue de la Gare. Ces parcelles seront ainsi classées dans le domaine public communal.

■ Demande de subvention au Conseil Général pour acquisition foncière :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SAFER lui a soumis une demande de droit de préemption sur les parcelles BT 10 lieudit La Grande Carraire et BT 2 et 9 lieudit Saint Jean, appartenant à Monsieur Jean-Claude VILLARET. Ce terrain, attenant à une parcelle communale d'une surface de 25 a 88 ca, permet un remembrement des parcelles situées au milieu du territoire de chasse et de pastoralisme. Le montant de l'acquisition s'élève à 42 000€ Une demande de subvention sera instruite pour une aide financière exceptionnelle au taux de 80 % du montant total HT des travaux, auprès du Conseil Général.

■ Marchés Publics : *Attribution du marché public au bureau d'études pour la modification du POS*

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la proposition financière de BEGEAT, Bureau d'Études de Gestion de l'Espace et d'Aménagement du Territoire à Toulon (83000), pour la modification du Plan d'Occupation des Sols. Le coût du marché est évalué à 5400€HT. Il comprend l'élaboration du dossier de modification du POS en vue de sa mise à enquête puis de son approbation ainsi que l'assistance de la commune sur le plan administratif et juridique tout au long de la procédure.

■ Contrat de maintenance du serveur informatique

Séance du Conseil Municipal du 23/02/11

■ Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz

■ Convention de mise à disposition de locaux : *Vestiaires de football*

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition aux associations « Football Club Aureillois » et « Alpilles Sport Nature » les vestiaires de football à titre gratuit et autorise le Maire à signer avec elles les dites conventions.

■ Convention avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône et la Commune :

La commune a désormais la possibilité de procéder à la télétransmission en Sous-Préfecture des actes soumis au contrôle de légalité. Le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 pris en application de l'article 139 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dispose que la collectivité territoriale qui choisit d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité doit signer avec le Préfet une convention.

■ Validation de principe d'interdiction de circulation motorisée en espaces naturels :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour et 1 abstention, décide de valider la démarche entreprise par le Parc Naturel Régional des Alpilles tendant à l'interdiction des circulations motorisées sur les espaces naturels du territoire (à l'exception des véhicules de secours, de surveillance, d'entretien courant des espaces ou de recherches scientifiques, les ayants droits) au motif de la préservation des espaces naturels des Alpilles, de la tranquillité et la sécurité des promeneurs, ainsi que de la lutte contre les phénomènes de dégradation et d'érosion causés par la circulation de véhicules à moteur.

■ Modification des statuts du SYMCRAU en vue de sa pérennisation

■ Attribution du marché public de création de l'éclairage public dans le cadre d'une économie d'énergie

■ Personnel Communal : Indemnités horaires pour travaux supplémentaires et indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

Personnel Communal : Création d'un emploi d'agent d'entretien à temps non complet de 20 heures hebdomadaires en contrat unique d'insertion, à compter du 1^{er} mars 2011

■ Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie SFR

Par délibération n° 13-285 du 4 septembre 1998, une convention a été signée avec SFR pour l'installation d'un relais pour une durée de 12 ans à compter du 1er mars 1999. SFR demande à la commune de proroger d'une année supplémentaire pour leur permettre de concrétiser le projet de déplacement de l'installation technique. Le Conseil Municipal accepte la prorogation de la convention

signée avec SFR, pour une année supplémentaire du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2012.

■ **Demande de subvention au Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local de l'année 2011 : Acquisition de barrières taurines**

Le projet a été chiffré et représente un investissement financier de 8 725 €HT.

La commune sollicite le Département, dans le cadre du fonds départemental d'aide au développement local, au taux de 60 % du montant total HT.

■ **Séance du Conseil Municipal du 28/03/11**

■ **Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz**

■ **Convention d'occupation privative du domaine public avec BOUYGUES : Avenant n° 2**

Par délibération du Conseil Municipal le 1^{er} février 2001, une convention d'occupation privative du domaine public a été signée avec BOUYGUES TELECOM. Celle-ci a fait l'objet d'un avenant par délibération n° 13-745 du 27 février 2004 pour la construction d'une station radioélectrique. La commune perçoit une redevance annuelle indexée sur l'Indice National du coût de la construction publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. L'indice de référence ayant diminué l'année dernière, le montant de la redevance a baissé de 4,10 % par rapport à la valeur de l'année précédente. Pour pallier cette baisse significative, BOUYGUES propose d'indexer la redevance sur un taux fixe annuel de 2%, par avenant. Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

■ **Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour études complémentaires**

L'état d'avancement de l'étude concernant l'assainissement de la partie sud du village laisse apparaître la nécessité de faire appel à un bureau d'études pour aider la commune à valider un des 3 scénarii suivants :

la totalité des effluents est envoyé à la station d'épuration existante

les effluents du quartier du haut du Plantier sont envoyés à la station d'épuration et ceux des habitations de la partie sud vers une nouvelle station autonome

la mise en œuvre d'une station d'épuration nouvelle en parallèle à celle existante.

Le bureau d'études devra établir un comparatif technique, réglementaire économique en particulier sur le plan investissement, frais de fonctionnement. Pour financer en partie cette étude, la commune sollicite l'Agence de l'Eau au taux le plus élevé possible du montant HT de l'étude. Le projet est estimé à 15 000 €HT.

■ **Participation financière pour l'étude diagnostic et prospective sur les ressources et les besoins en eau du territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles**

Le Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles a délibéré en date du 18 mai 2010, pour le lancement d'une étude sur la ressource en eau du territoire. Cette étude, estimée à 80 000 €HT, est financée à 80 % par les fonds du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et du FEDER. La part d'autofinancement de 20 % est financée pour moitié par le Parc et pour l'autre moitié par les communes en se basant sur une péréquation financière en prenant en compte le nombre d'habitants, la superficie communale et le potentiel fiscal. La participation financière de la commune d'Aureille est évaluée à 411,42 € Le Conseil Municipal accepte, par 13 voix pour et 1 abstention, le plan de financement pour cette étude.

■ **Transfert de la compétence « Schéma de Cohérence Territoriale » à la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles**

■ **Attribution du marché public du schéma directeur d'eau potable**

Sur les 5 candidatures reçues, la Commission d'Appel d'offres a retenu la proposition financière de la Société SOGREAH, à Marseille, pour le marché public du schéma directeur d'eau potable. Le coût du marché est évalué à 24 471 €HT pour élaborer la mise en œuvre.

■ **Compte Administratif & compte de gestion 2010 : Commune, Service Eau, Service Assainissement**

Ces chiffres sont le reflet précis des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé.

- *Compte Administratif 2010 de la Commune (voir graphiques joints)*

Compte Administratif 2010 du Service de l'Eau	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	113 087,01 €	124 788,62 €
Investissement	194 466,71 €	137 558,21 €
- excédent de fonctionnement		11 701,61 €
- déficit d'investissement		56 908,50 €

Compte Administratif 2010 du Service d'Assainissement	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	82 889,85 €	97 813,53 €
Investissement	35 621,63 €	26 643,11 €
- excédent de fonctionnement		14 923,68 €
- déficit d'investissement		8 978,52 €

■ **Budget Primitif 2011 : Commune, Service Eau, Service Assainissement**

Les budgets primitifs sont équilibrés de la façon suivante :

Budget Primitif 2011 de la Commune :

- section de fonctionnement	1 067 730,03 €
- section d'investissement	1 496 239,11 €

Budget Primitif 2011 du Service de l'Eau

- section de fonctionnement	330 987,45 €
- section d'investissement	422 173,20 €

Budget Primitif 2011 du Service d'Assainissement

- section de fonctionnement	176 518,69 €
- section d'investissement	560 380,73 €

■ **Taxes :**

Les taux d'imposition des diverses taxes sont établis comme suit :

1) Taux d'imposition : inchangés

- Taxe d'habitation	10,50 %
- Taxe foncier bâti	11,50 %
- Taxe foncier non bâti	37,50 %

2) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 8,2% (taux de 2010 : 7,6 %)

3) Tarifs des services de l'eau et de l'assainissement :

Eau :

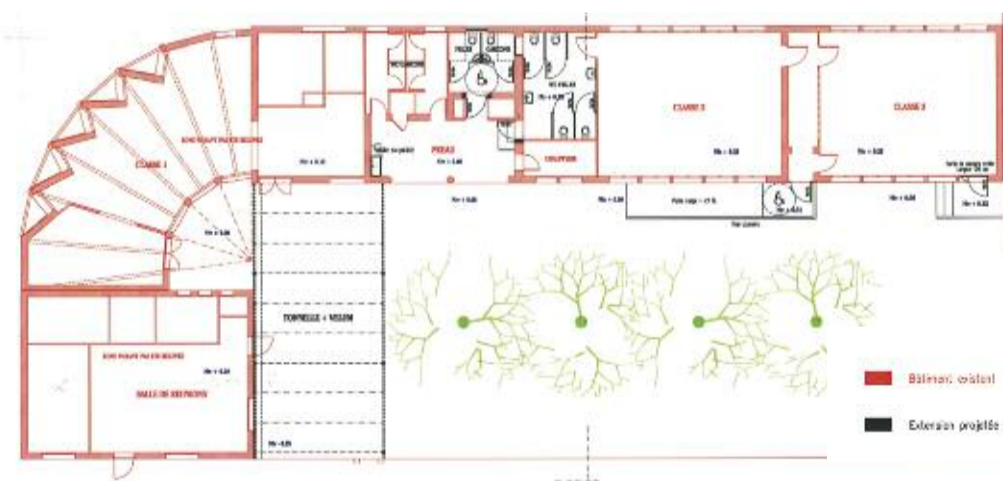
- Redevance forfaitaire annuelle	26,00 € (26,00 € en 2010)
- Le m ³ jusqu'à 500 m ³	0,55 € (0,53 € en 2010)
- Le m ³ au-delà de 500 m ³	0,80 € (0,73 € en 2010)

Assainissement :

- Le m ³ en fonction de l'eau consommée	0,73 € (0,70 € en 2010)
- Taxe de raccordement aux réseaux d'assainissement	1350 € (1320 € en 2010)
- Forfait d'assainissement pour rejet des forages	58,00 € (38,10 € en 2010)



➔ Le coin des investissements



Dans la lignée de ce qui a été annoncé lors des vœux du Maire, les quatre premiers mois de 2011 ont été calmes sur le plan des investissements et ont permis de terminer les travaux des vestiaires de foot. Certains dossiers qui étaient en études vont se réaliser dans les semaines qui viennent.

Préau et sanitaires de l'école primaire

Le projet concerne la mise en place d'un préau de 80m² sous forme de velum, la rénovation des WC existants et la construction de six WC supplémentaires, dont deux pour handicapés (voir croquis ci-contre).

En outre, la mise aux normes des accès pour personne à mobilité réduite sera également réalisée pour deux classes.

Le dossier réalisé par l'architecte est validé par la commune, après avoir recueilli l'avis de la directrice de l'école primaire et la présidente de l'APE.

La Demande Préalable aux travaux a été adressée pour avis à la DDTM et au service de prévention qui

doit formuler des recommandations sur le plan de la sécurité.

Pour gagner du temps, la municipalité va lancer l'appel d'offres aux entreprises afin de réaliser les travaux durant les vacances d'été.

Eclairage public

Soucieuse de l'environnement, la commune va procéder au remplacement des têtes de mâts du type « boules » (présentes surtout dans les lotissements) par des lanternes (modèle existant dans le centre du village) avec réflecteur. Cela permettra, tout en ayant un meilleur éclairage au sol conforme à la norme « Eclairer Juste », de diminuer la puissance des ampoules de 110W à 70 W, de ne plus « éclairer les étoiles ». Cette opération, complétée par un remplacement des armoires et organes de commandes ainsi que du remplacement des lampes à vapeur de mercure, va permettre d'économiser environ 46000 kW/h par an. Une bonne opération pour l'environnement, mais aussi pour les frais de fonctionnement de la commune.

Les travaux seront réalisés en juin prochain.

Schéma directeur d'eau potable

Le bureau d'études a été retenu et la réalisation du projet a commencé depuis le 5 mai, date officielle de lancement.

L'étude se fera sur plusieurs mois avec pour objectif : un schéma informatisé des réseaux et des principaux organes afférents au réseau (vannes de sectionnement, maillage, ventouses...) un état des réseaux permettant d'élaborer un plan d'entretien ou de remplacement des sections défectueuses, la mise en place de compteurs de sectorisation facilitant la détection des fuites sur le réseau.

En résumé, la commune souhaite mieux connaître ses réseaux et, ainsi, faciliter la gestion des interventions et économiser les quantités d'eau consommées, en particulier au niveau des fuites.

Etude assainissement

Un complément d'études a été demandé par l'Agence de l'Eau, cofinancier du projet, afin d'affiner les deux scénarii retenus par la commune. Le cahier des charges de cette étude est fait et en cours de validation. L'appel d'offres est prévu en juin.



Les chiffres

Quelques chiffres ramenés de notre séjour du carnaval de Carisio en mars dernier et représentatifs de ce qu'est cette fameuse fagiolata.

285

C'est en kilogrammes la quantité de haricots à faire cuire pour l'ensemble de la population !!!

1200

C'est le nombre de saucisses, oui c'est bien mille deux cents saucisses, qui viennent agrémenter les 285kg de haricots cités plus haut. Cela vous situe un peu le travail gigantesque à fournir pour que tout cela soit prêt à servir en temps et en heure à l'ensemble des habitants.

32

C'est le nombre de chaudrons alignés -magnifique !- nécessaires à la cuisson de l'ensemble, faite au feu de bois, pendant plus de quatre heures !!! (photo ci-dessus)

32

C'est le nombre de bénévoles présents sur le site pour préparer cette fagiolata.
32 bénévoles pour 32 chaudrons, soit 1 bénévole par chaudron. Et bien non, il y a 1 cuisinier pour 3 chaudrons. Chacun des autres bénévoles ayant sa tâche bien définie : approvisionnement du bois, surveillance du feu, préparation du service, maintien des cuisiniers en état opérationnel (tourné de charcuterie, de « boissons diverses et variées » dont nous avons également profitée...)
Bref, une organisation sans faille, rôlée, exemplaire pour un village d'environ 1000 âmes.
Alors, Aureilloises, Aureillois, nous sommes-nous posés la même question : serions-nous capable de mettre en place pareille manifestation ?

Etat civil

du 28 décembre 2010 au 30 avril 2011

Naissances

DOILLON Noé28 décembre
NOVELLI Alex6 janvier
GARCIN Jules21 janvier
MOULIN Guillaume26 janvier
URBAN Romane24 mars
BRUNEL Laura26 avril

Mariages (*)

Néant

Décès (*)

LECOMTE Bruno55 ans - 30 janvier
BLANC Marie Thérèse veuve SANCHEZ ...88 ans - 13 février
QUILICI Claude82 ans - 27 février
COINTE Christiane épouse RUSSO64 ans - 18 avril
MERLO MERLERA Laurent82 ans - 16 avril
BARBIER Marcel90 ans - 30 avril

(*) ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune

Les Pitchouns

Au vu du succès de l'été dernier, le centre de loisirs rouvrira ses portes pour un mois, du 4 au 29 juillet 2011. Nous accueillerons les enfants scolarisés de 3 à 12 ans, dans les locaux de l'école maternelle de 7h30 à 18h15. Les enfants participeront à des activités, encadrés par des animatrices diplômées, autour de thème comme les dessins animés, les explorateurs, l'eau et les continents. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au périscolaire ou à la mairie

et à remettre au plus tard le 27 mai 2011.

L'association "les Pitchouns" recrute animateur/trice (avec BAFA ou CAP petite enfance), pour un CDD de 6 mois, 26h par semaine, lettre de motivation et CV à déposer au périscolaire.

L'association "les Pitchouns" recrute animateur/trice (avec BAFA ou CAP petite enfance), pour CDD d'un mois en juillet 2011. Lettre de motivation et CV à déposer au périscolaire.

Le Bureau

A.D.M.R

La Journée « Fleurs »

Pour les habitants du village, cette journée est entrée dans les mœurs. Tous les ans, nous vendons un peu plus de fleurs. Nous rappelons que cette opération nous aide à financer les fleurs que nous offrons aux personnes qui ont besoin de nos services.

Imaginez la joie de quelqu'un qui ne sort plus de sa maison et qui voit arriver une personne qui lui offre des fleurs !!! Il y a même quelquefois une petite larme.

Alors, si vous aussi, vous avez une petite heure à consacrer de temps en temps pour rendre visite à une personne âgée, rejoignez l'équipe de bénévoles qui œuvre sur le village, surtout en cette «Année Européenne du Bénévolat ».

Comme nous le disions en vendant nos fleurs, « un jour peut-être, c'est vous qui aurez besoin des services de l'association ».

Nos coordonnées : A.D.M.R. 3 rue de la Bergerie

Permanence : le lundi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Tél : 0490534616 ou portable 0614463908.



Jeunesse Aureilloise



La "Jeunesse" rajeunit...

Valène GIVAUDAN, Gloria GIVAUDAN et Mélanie GRIMALDIER passent le flambeau. C'est à la génération suivante de prendre le relais au sein de la Jeunesse Aureilloise.

Ce sont donc 4 jeunes de 20 ans, Barbara BELLON (présidente), Mélissa SOARES (trésorière), Julia GORRY (secrétaire) et Pauline POUJOL (secrétaire adjointe) qui ont fait leur entrée dans le bureau de l'association, avec le soutien de Benoit BARRAS qui a conservé son poste de vice-président (notre photo).

Après une participation au marché de Noël et un loto réussi, la Jeunesse Aureilloise continue ses manifestations avec le repas du 12 juin lors de la journée du club taurin, la journée du 17 août durant la fête votive, la sortie karting/paint-ball en collaboration avec la mairie et la soirée halloween du 31 octobre. La Jeunesse Aureilloise vous invite à y participer et à proposer toutes vos idées par le biais de Facebook sur : La jeunesse aureilloise.

L'association vous remercie pour toutes ces années passées à ses côtés et compte sur vous pour les années à venir.

Le Bureau

Association Aureilloise de Danses et Yoga



Prochain rendez-vous : Gala de danse le 18 juin 2011 aux arènes

Le Gala de danse devrait se dérouler, si le temps le permet, dans les arènes le samedi 18 juin prochain (début du spectacle à 20h30) ; en cas d'intempérie, il aura lieu dans la salle polyvalente. Ce sera le dernier Gala « orchestré » par Marie, Caroline et Catherine qui remettront chacune leur fonction de Présidente, Vice-Présidente et Secrétaire lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire fin juin (date à préciser). Le Bureau lance donc d'ores et déjà un appel pour toutes les bonnes âmes qui sont prêtes à reprendre le flambeau pour que cette association vive et que toutes les petites danseuses et danseurs aureillois puissent continuer à exercer une activité qu'ils affectionnent particulièrement. Alors, pour que l'Association Aureilloise de Danses et Yoga perdure, engagez-vous, n'hésitez pas !

Le Bureau

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a été créé par délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2010. Les membres élus ont été désignés par le Conseil Municipal pour composer le conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé du Maire, de 5 conseillers municipaux et de 5 personnes extra-municipales nommées par le Maire. Il s'agit de :

- Monsieur le Maire qui est le président de droit
- Monsieur Jean-Paul PELISSIER, vice-président
- Madame Marie-Thérèse SERGI,
- Monsieur Guy DEMONTEAU,
- Monsieur Benjamin BARRAS
- Monsieur Jacki PERROT,
- Madame Jeanine MULNET, représentant l'UDAF
- Madame Liliane ANGELONI, représentant l'Entraide
- Madame Christelle GRAZIANI, œuvrant dans l'animation de l'association Les Pitchouns
- Monsieur Pierre-Louis LLORENS, médecin œuvrant pour la prévention et le développement social
- Madame Audrey VOIRIN, œuvrant dans l'animation de l'APE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions,...

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale,....).

L'année 2011 est l'année du bénévolat ; les personnes qui sont disposées à donner de leur temps, peuvent se faire connaître.

Le CCAS se situe à la Mairie d'Aureille. Tél. 04.90.59.92.01

→ Entraide Solidarité 13

L'association **ENTRAIDE SOLIDARITE 13** a pour objet de développer dans le département des Bouches-du-Rhône toutes formes d'actions de solidarité, d'animations de loisirs en faveur des retraités (de 55 ans et +).

Un club de l'**ENTRAIDE SOLIDARITE 13** est constitué de membres bénévoles. C'est une antenne du département à l'échelon local : quartier, commune. Son rôle est de favoriser le regroupement des personnes âgées.

La cotisation de l'année est de 18€ par personne pour la période de « janvier à décembre ». L'adhésion est nominative et vous donne droit à toutes les activités de l'Entraide et à votre entrée dans tous les clubs du département, ainsi qu'à un colis de printemps et un colis de Noël attribués aux personnes de 60 ans et +.

Les rencontres du club d'Aureille « Lou Récati » se font les **lundis et jeudi après-midi** (fermé en juillet-août) à partir de 14h pour jouer au

loto, aux cartes, etc... et suivies d'un goûter servi par les bénévoles. Nous effectuons également des sorties journées, des sorties spectacles, des voyages en France ou à l'étranger pour des prix modiques. Des repas, des goûters sont offerts gratuitement aux adhérents du club, ce qui permet de joyeuses rencontres devant de bons petits plats effectués et servis par les bénévoles du club.

Des après-midi de marche ont été ajoutées à nos activités **le Mardi et le Vendredi** selon le temps. Rendez-vous devant l'église, départ à 14h précises, retour avant 16h30.

La nouvelle entrée du club est maintenant « Rue des Bergeries » (la même que la bibliothèque).

Le Bureau

ENTRAIDE SOLIDARITE 13

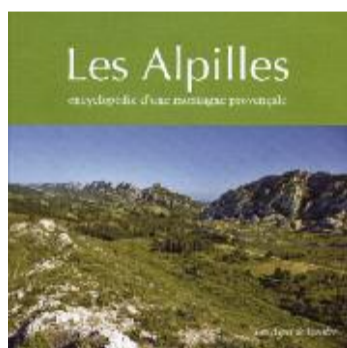
Club « LOU RECATI », Rue des Bergeries, 13930 AUREILLE

Présidente : Liliane ANGELONI - Tél : 06.23.79.87.16

→ Un peu de lecture...

Indispensable...

Indispensable pour pénétrer les secrets de notre montagne provençale. A tous les amoureux et passionnés de ce massif mythique que sont les Alpilles : voici un ouvrage de référence, une véritable encyclopédie pour comprendre cette terre façonnée par l'homme, cette formidable barre calcaire aux crêtes blanches et déchiquetées semblant émerger des plaines. Rédigé par 70 spécialistes, excellents connaisseurs et amoureux du massif (dont quelques aureillois/ses) l'ouvrage comporte plus de 300 notices consacrées à son milieu naturel et à ses paysages, à ses ressources d'hier et d'aujourd'hui, à son histoire et à ses traditions. 348 pages - 40€- 2009, aux éditions Les Alpes de Lumière.



Le saviez-vous ?

Dans le cadre scolaire, avec l'appui des enseignants, la bibliothèque municipale accueille chaque semaine les enfants des écoles maternelle et primaire pour leur faire partager le goût de la lecture. Pendant qu'un groupe choisit des livres, un autre écoute une histoire racontée par une bénévole de la bibliothèque.



En bref



Bornes de rues

Sans doute avez-vous aperçu en quelques points du village (que nous ne nommerons pas pour vous les laisser découvrir !) ces splendides bornes en pierre venant agrémenter nos abords de rue et recevant les plaques des rues concernées (photo ci-dessus). Elles sont l'œuvre de notre tailleur de pierre Eric Lieutaud que la municipalité remercie pour la qualité de sa prestation.

Réfection carrefour des Estandédous

Pourquoi avoir refait l'enrobé de ce carrefour en avril ? L'enrobé fait en décembre a mal résisté au froid et au violent mistral qui sévissaient lors de la réalisation des travaux. Une reprise s'est avérée donc utile afin d'avoir un meilleur fini.

Pour ne pas altérer la mise en sécurité du carrefour et la libre circulation des piétons, des bacs à fleurs vont être installés en bordure de chaussée, évitant ainsi le stationnement de véhicules sur les nouveaux trottoirs.

Analyse de l'eau

Au cours de l'année 2010, 11 prélèvements des eaux d'alimentation ont été réalisés tant à la station de pompage que sur le réseau de distribution.

Le taux de conformité a été de 100% sur le plan physico-chimique.

Seul un relevé n'a pas été conforme sur le plan bactériologique. Les mesures correctives ont immédiatement été prises et ont permis de revenir de suite à une analyse normale. Cela montre bien la nécessité de procéder, comme les textes nous y obligent d'ailleurs, à une chloration de nos eaux malgré les petits désagréments gustatifs que cela peut parfois générer.

Combinés multisports

Le plateau d'évolution, situé près du jardin public, va être équipé prochainement de combinés Hand-Foot-Basket. Ils permettront aux jeunes de pouvoir pratiquer ces sports collectifs, en plein cœur du village, durant les week-ends et les vacances scolaires.

Abris de touche

Le terrain de foot va être prochainement équipé de 2 abris de touche. Ces abris, un pour chaque équipe, permettront de protéger du vent ou de la pluie les dirigeants et les remplaçants durant les matchs.



Coup de pied :-)

La photo parle d'elle-même. Encore une fois, nous parlons de dégradations. Encore une fois de dommages sur des équipements publics. C'est d'autant plus navrant qu'il s'agit là d'un des jeux pour enfants mis à leur disposition au jardin public. C'est bien sûr ces derniers qui en sont pénalisés. Pas sûr que les fautifs se posent ce genre de questions...

Coup de cœur :-)

Coup de cœur à nos employés des Services Techniques Communaux, dont il est souvent plus facile de critiquer le travail que de vanter leur mérite. Et le mérite, quand on voit les photos publiées dans « Le coin du tri » (page 7), dieu sait s'il leur en faut. C'est décidément porter bien peu de considération à notre personnel municipal qui travaille parfois dans des conditions lamentables. Pour exemple, ce jour où un de nos employés, en vidant un conteneur à ordures ménagères dans le bac du camion-benne, a échappé de justesse aux projections d'une bouteille d'acide « déposée là par mégarde ». Que dire de plus ?

AGENDA

Jeudi 26 mai :

Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de 15h30 à 19h30, à « La Bergerie ».

Samedi 28 mai :

Chants corses avec le groupe A Vuciata, à 21h, en l'église d'Aureille (voir article dans dernière page)

du 28 mai au 26 juin :

11^e Souvenir Claude Beclin - Tournoi de tennis simples hommes organisé par le Tennis Aureillois

Samedi 4 juin :

Loto d'été organisé par la Carreto Ramado di Cigaloun d'Aureio

Samedi 11 & dimanche 12 juin :

Fête du Club Taurin : Course de taureaux école taurine (Manades Allard et La Galère)

Dimanche 12 juin :

Fête du Club Taurin : Déjeuner au pré, Abrivado longue Manade Agu, Repas de la Jeunesse Aureilloise, Course à l'Avenir (Concours de Manades : Lautier, Guillaume, La Galère, Gillet, Chauvet, Allard)

Lundi 13 juin :

3^{ème} Trophée Emile Josuan. Concours de boules mixte, équipe choisie 1 femme, 2 hommes. 2 boules/joueur.

Samedi 18 juin :

Gala de danse aux arènes organisé par l'Association de Danses et Yoga

Mardi 21 juin :

Fête de la Musique - A partir de 19h, Place de l'Horloge : Podium Jeunes talents, Chorale des écoles, Les Voix d'Aureille, Scène ouverte et le groupe NICKY STONE POP-ROCK BAND ... Possibilité de repas sur place.

Samedi 25 juin :

6h15 : Montée aux Opies - Messe et petit déjeuner de la St-Jean à la Vigie. Kermesse des Ecoles organisée par l'APE.

Samedi 2 juillet :

Marché artisanal nocturne, de 17h à 0h, Place de l'église. Organisé par les Artistes Associés d'Aureille.

du 4 au 29 juillet :

Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »

Samedi 9 juillet :

Tournoi des commerçants organisé par le Football Club Aureillois.

Mercredi 13 juillet :

19h30 : Sardinades devant le Bar Soler offertes par la municipalité et animées par la Pena LES Z'ANONYMES
21h30 : Retraite aux flambeaux dans les rues du village
En soirée : Bal du 14 juillet avec l'orchestre GREG ARIA

Jeudi 14 juillet :

Concours de contrée, concours de boules.

Samedi 23 juillet :

Soirée Théâtre Provençal en plein-air avec « Manon des Sources » de Marcel Pagnol par la Compagnie César Choisi (affiche ci-contre)

Vendredi 29 juillet :

Récital Franz Liszt par le pianiste François Cornu, à 21h, cour de La Bergerie

du 12 au 16 août : Fête Votive 2011

Programme détaillé à venir.

Mardi 16 août :

Concert du groupe LE CONDOR, à 21h30, au Complexe Sportif Aimé Guillaumier

Samedi 27 août :

Sortie Jeunes au STARTER PARK de Cuges-les-Pins organisée par la municipalité et la Jeunesse Aureilloise. Au programme, grand prix de karting & tournoi de Paintball ou Paintball Laser

Dimanche 28 août :

« Les peintres dans la rue »
Exposition-animation organisée par les Artistes Associés d'Aureille, de 10h à 19h, Place de l'Eglise.

Lundi 12 septembre :

Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de 7h30 à 12h00, à « La Bergerie ».

➔ Concours régional de taille d'oliviers



C'est le dimanche 17 avril que s'est tenu à Aureille le 20^e concours régional de taille des oliviers. Cette manifestation, organisée par la Fédération Régionale des associations de salariés agricoles de Provence Alpes Côte d'Azur avec l'aide du GSA13, a été mise en place avec l'aide de Charles Tolosano, auquel la municipalité avait apporté son soutien. Cette rencontre régionale, conviviale et professionnelle, a rassemblé aux

environs de 130 salariés agricoles, dont une cinquantaine de concurrents. Les épreuves pratiques se sont déroulées dans la matinée. Participants et accompagnants avaient ensuite rendez-vous à la Salle Polyvalente pour le repas et la traditionnelle remise des prix aux lauréats 2011. Félicitations à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs pour la réussite de cette journée.

➔ 13^e Souvenir André Soler

Que de monde !

Rarement on a vu pareille affluence à l'occasion de l'hommage rendu à notre raseteur de légende André Soler. Les années passent, mais le souvenir demeure...

Il faut dire que toutes les conditions étaient réunies pour faire de ce 13^{ème} Souvenir André Soler une journée mémorable. Ou plutôt, deux journées mémorables. En effet, la veille, Aureille, sous l'égide du Club Taurin Aureillois, avait le privilège de « lancer » la première projection du film réalisé par Gilles Arnaud en l'honneur du « Carré d'As ». Il fallait venir de bonne heure pour espérer avoir une place assise, et la salle polyvalente est devenue bien vite trop petite. Conditions météorologiques idéales aussi, synonyme de fête réussie. Et elle le fut. Emouvant hommage le matin au mémorial, abrivado magnifique animé par la Pena La Gardounenque, belle course aux arènes, le tout conclu par une soirée des plus...festives au Bar Soler animée de main de maître par un Fred des grands soirs !



➔ A.A.P.A.T.C

Notre association a été créée pendant l'été 2010 dans le but de partager les connaissances et la pratique que nous avons accumulées ces 10 dernières années sur le DaoYinFaQiGong, cela auprès de nos enseignants en titre notamment auprès du fondateur de l'école San Yi Quan en France, M. Georges CHARLES (cf. site officiel: <http://www.tao-yin.com>).

L'association a deux noms (un Yin, un Yang?) :

- Un nom "administratif" : Amicale Aureilloise des Praticiens des Arts Traditionnels Chinois (A.A.P.A.T.C.).

Parce que cela est nécessaire.

- Un nom symbolique pour rappeler le sens de la pratique : "Le souffle des 3 harmonies"

Mais, qu'est-ce que la DaoYinFaQiGong?

En quelques mots, c'est une pratique physique énergétique chinoise classique.

De manière plus détaillée...

Il existe des formes « gymniques » chinoises millénaires qui facilitent l'acquisition, la pratique et le perfectionnement des techniques de l'art du poing. Ces formes étaient développées aussi pour faciliter la récupération physique, supprimer les tensions, renforcer le tonus.

Ces formes douces peuvent être rapprochées de la médecine traditionnelle chinoise, à savoir l'acupuncture et les massages, mais aussi avec ce que l'on nomme aujourd'hui couramment par QIGONG (prononcé « TCHI KONG »).

Par commodité, QIGONG est une dénomination abrégée, créée spécifiquement à destination du monde occidental. Cependant, cette expression désigne dans son premier sens « mot pour mot » le Travail (Gong) du Souffle (Qi). Par extension, il signifie aussi « travail énergétique ». On peut aussi parler de « gymnastique » taoïste. En fait, traditionnellement, depuis des millénaires, ces pratiques sont connues en Chine sous le nom de DaoYinFaQiGong.

Plusieurs méthodes d'apprentissage ont vu le jour au sein de différentes écoles de Chine. La méthode que nous présentons ici daterait du XII^{ème} siècle; elle est issue de l'école taoïste LING BAO. Les YI YIN FA sont des formes gymniques qui permettent une préparation aux formes plus complexes de DaoYin Fa où le travail du souffle, de la sensation, et de l'intention sont plus importants.

Le Yi Yin Fa a toutes les caractéristiques d'une forme d'initiation car il propose des exercices simples et efficaces, qui permettent l'illustration des principes essentiels de l'engendrement du souffle, du mouvement, de la relaxation, pour une recherche d'harmonie entre le physique, l'émotionnel et la pensée.

Pour les personnes qui seraient intéressées, nous nous entraînons tous les Lundi soirs, à la salle de la Bergerie, de 18h30 à 20h00.

Pour prendre contact, vous pouvez téléphoner au 06.43.25.29.73 ou 06.14.85.05.08, de 18h00 à 20h00.

Ou nous envoyer un email : le.souffle.des.3.harmonies@hotmail.fr



Bloc-Notes

Recensement

2^e période de l'année 2011 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du 1er avril au 30 juin 1995 sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16^e anniversaire.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L113-4 du code du Service National.

Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

Permanences de l'architecte du CAUE

M. Antoine Beau, architecte au CAUE, tiendra ses permanences les **17 mai, 21 juin et 26 juillet**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie. Son avis est très utile dans le cas d'un projet de construction.

Enquête publique

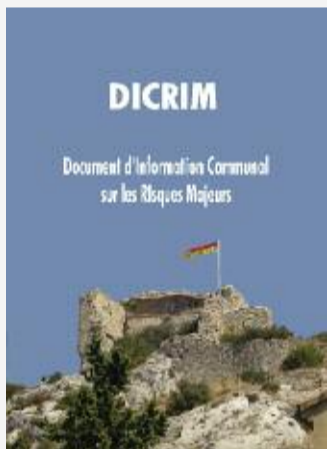
Dans le cadre des quelques modifications apportées au POS actuel, une enquête publique va être diligentée. Les permanences de l'instructeur-enquêteur se feront en mairie, vraisemblablement de mi-juin à mi-juillet. En temps voulu, des informations seront fournies par affichage et parution dans la presse.

Compteur d'eau d'une maison en location

Devant les difficultés rencontrées par la commune lors d'un départ de locataires (consommation, facturation), les compteurs d'eau seront affectés au nom du propriétaire et les factures adressées à ce dernier qui devra en assurer le règlement. Il est donc indispensable que la commune soit avertie d'un départ afin d'effectuer le relevé de consommation.

Personnes isolées

La municipalité a entrepris la démarche d'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permettant de mettre en place une série d'actions, dans le cas d'une catastrophe telle qu'inondation, feu, mouvement de terrain, secousse sismique, canicule, et ce, dans un temps le plus court possible. C'est dans ce cadre qu'elle demande à toutes personnes isolées, ayant des difficultés de déplacement et souhaitant le soutien de la commune en cas de crise, de venir s'inscrire, ou de se faire inscrire, en mairie.



DICRIM

En parallèle avec le PCS cité ci-dessus, la municipalité va éditer un document intitulé : DICRIM ou « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ». Ce petit livret de 24 pages (couverture ci-jointe) sera diffusé, vraisemblablement à la rentrée, à chacun d'entre nous par voie postale. Pourquoi ce DICRIM ?

Les derniers textes réglementaires sur les risques naturels ont fait des institutions publiques (Préfectures, Mairies...) des acteurs centraux des risques naturels. Elles ont le devoir de mettre en place les moyens de protection les plus adaptés et d'informer la population. L'objectif du DICRIM vise donc à vous présenter de manière succincte les risques recensés sur la

commune et surtout à vous indiquer les consignes à suivre en cas de crise, les bons réflexes en cas d'alerte.

Inscriptions aux transports scolaires, rentrée 2011.

Les inscriptions débuteront le 1^{er} juin 2011. Vous avez **jusqu'au 31/07** pour inscrire votre enfant aux transports scolaires et bénéficier du tarif de **10 euros par inscription**.

Après le 31/07, **les frais d'inscriptions passent à 30 euros, et ce jusqu'au 30/09**.

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant au 1/10, son inscription vous coûtera ensuite **50 euros**.

Ceci a été décidé par le Conseil Général afin de doter le maximum d'élèves de leur carte de transport avant la rentrée de septembre 2011.

Récupération des films agricoles usagés (FAU)

RAPPEL : comme chaque année, la filière de récupération des plastiques agricoles se met en place. Vous pouvez apporter les FAU sur le site de DELTA-RECYCLAGE à St-Martin-de-Crau, à côté de la déchetterie municipale, et ce, **tous les mardis et jeudis, de 8h à 12h et de 14h à 17h**.

Vous devez demander à votre distributeur de plastiques (s'il est conventionné) une autorisation de dépôt que vous devez présenter lors des apports de FAU sur le site de recyclage. Il vous adressera ensuite une facture de reprise selon les catégories de FAU.

Catégories de plastiques pouvant être déposés :

- bâches de serre : film plastique épais (> 120 µ)
- plastiques clairs : film plastique mince (25-80 µ) translucide utilisé pour la couverture des chenilles, solarisation, écran thermique
- paillages clairs : film plastique mince (25-60 µ) translucide utilisé pour le paillage au sol des melons et courgettes
- paillages couleur et blanc : film plastique mince (25-70 µ) noir ou blanc utilisé pour le paillage des salades ou hors-sol.

Impératif de livraison :

- se munir de l'autorisation de dépôt fournie par le distributeur
- bien séparer les différentes catégories de plastiques
- films débarrassés au maximum des déchets organiques
- ne pas les enrouler sur des mandrins, plier les bâches de serre
- pas de corps étrangers : palettes, bidons, sacs...

→ Repas-Concert 2011



C'est le samedi 26 mars que s'est déroulée à la Salle Polyvalente la 5^{ème} édition du « Repas-Concert autour des produits du terroir ». Une des plus belles sans aucun doute ; par la qualité de la prestation musicale du groupe irlandais FOGGY BARTAS, par l'ambiance chaleureuse et conviviale qui régnait autour des tables, par la saveur du repas gastronomique servi à cette occasion. Les musiciens de Foggy Bartas ont plus qu'animé cette soirée ; ils l'ont savourée. Marina, la chanteuse du groupe, nous avouera qu'ils ont été séduits par la qualité de l'accueil qui leur a été réservé, l'ambiance dans la salle, le concept apéritif/concert/repas-dégustation. Et le groupe

nous l'a bien rendu. A tel point qu'ils avaient du mal à quitter la scène, et qu'il a fallu « crier famine » pour qu'ils s'arrêtent !

Et que dire du repas sinon que les organisateurs auront bien du mal à en changer le menu ! D'ailleurs, pourquoi le feraient-ils ? Il représente à merveille les produits de notre terroir, avec, en point d'orgue, ce délicieux rôti d'agneau de nos éleveurs locaux, sans oublier la chantilly légendaire de Régis !!!

La Commission Culture tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au succès de cette soirée et vous donne rendez-vous pour la **6^e édition au samedi 31 mars 2012**.

→ Sortie Jeunes

Changement de programme

Info de taille et de dernière minute : Le parc EDEN AVENTURE, situé à Signes (83), où devait se dérouler la Sortie Jeunes du **27 août prochain** (accrofolaise & paintball) vient d'avertir la municipalité qu'il n'a pas obtenu les autorisations préfectorales d'ouverture et d'accès au massif de la Sainte-Baume pour la saison estivale à venir. Coup dur pour l'association gérante du site ; coup dur également pour les organisateurs de la sortie.

La municipalité, en partenariat et en accord avec la Jeunesse Aureilloise, s'est mise en quête de trouver rapidement une activité et un site pouvant accueillir à la même date cette journée.

Ouf ! c'est chose faite !

C'est donc à Cuges-les-Pins que se déroulera la prochaine sortie. Et quelle sortie, jugez-plutôt : un site de 15 hectares, 1 piste de karting de 700m, 11 terrains de paintball, 1 restaurant... ça s'appelle le STARTER PARK.

Au programme donc :

- départ en bus le matin de bonne heure,
- accueil petit déjeuner à l'arrivée sur le site,
- matinée : Grand Prix de karting (essais + qualifications + course de 18 tours avec départ type F1),
- repas du midi sur place,
- après-midi : Tournoi de paintball et paintball laser

Une super belle journée en perspective. **ATTENTION, PLACES LIMITEES.**

Inscriptions en Mairie à partir du lundi 30 mai



→ A Vuciata



A l'heure où vous lirez ces lignes, il ne vous restera plus que quelques jours pour réserver votre place au concert donné par le groupe A VUCIATA (photo ci-dessus) le **samedi 28 mai**, à 21h, en l'église d'Aureille.

A Vuciata, c'est bien plus qu'un groupe de polyphonies corses. C'est l'âme corse, faite de chants de village, polyphoniques ou monodiques,

à capella ou soutenus par des instruments tels que violon, guitare, ou flûtes. Quatre hommes, une femme, un pur moment d'émotion...

Soirée organisée par la municipalité. Entrée 7€. Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignement et réservation en mairie au 04.90.59.92.01